



Le Soussigné Louis Calay, Maçon, propriétaire  
rue Nooney, n° 134, donne, par cette procuration, pleins  
pouvoirs à mon Epouse, née Marie Lebraut, ménagère  
à La Mazure, Commune de Royère (Creuse) aux  
fins de recevoir en mon nom la somme qui m'est  
due par mon neveu Jean Hénin, propriétaire à  
Arpét. (Creuse). Promettant d'accepter et ratifier  
toute quittance qui lui sera faite par ma dite  
Epouse, Marie Lebraut.

Don le huit Mars 1874.

Bon pour pouvoir

Calay



5.7/ Enregistré à Royère le vingt trois Mars 1874  
f° 133 r° 8 Mars trois francs de timbre  
quatre centimes

Artois